



Section syndicale CGT de MOBIPEL

LES MANIGANCES DE LA DIRECTION ONT ABOUTI

Récemment, nous vous avons informé(e)s des méthodes employées par notre Direction pour forcer la main aux représentants du personnel sur la mise en place d'une couverture complémentaire obligatoire au 1^{er} janvier 2016.

La CGT a soulevé toutes les incohérences, les oublis, les méthodes sournoises utilisées mais la Direction n'a rien voulu entendre elle a poursuivi la mise en place c'est encore le personnel qui va devoir mettre la main au porte-monnaie.

**Donc nous rappelons qu'à partir de janvier 2016
Pour des garanties minimales la cotisation sera de 32.82 euros/mois
Pour plus de garanties la cotisation sera de 35.25 euros/mois**

**Pour les personnes adhérentes à cette complémentaire
la cotisation sera directement prélevée, mensuellement sur le salaire.**

**C'est le cadeau de fin d'année de notre « CHERE DIRECTION »
nous aurions préféré vous annoncer des augmentations de salaire mais ça
c'est de l'utopie, se sont les actionnaires qui se gavent !!**

La section syndicale CGT a pris ses responsabilités et refuse de cautionner une mise ne place pour laquelle les représentants du personnel ont été mis devant le fait accompli.

La Direction refuse systématiquement le dialogue social, nous essayons de vous informer le plus souvent possible de nos propositions et de l'attitude de la Direction.

Les élus CGT seront toujours là pour défendre vos conditions de travail.

**Ce n'est pas une délégation de pouvoir dont nous avons besoin
mais c'est tous ensemble que nous pourrons faire avancer les choses**